



Dernière mise à jour : 5 janvier 2026

Les présentes Conditions Générales (les « **CG** ») définissent les modalités selon lesquelles uberall France, société par actions simplifiée, immatriculée sous le numéro 909 607 665 RCS Paris, dont le siège est sis au 229, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS ou toute Affiliée (tel que défini ci-dessous) d'uberall France (« **Uberall** »), fournira au client (le « **Client** ») ayant signé un bon de commande ou tout autre document de commande faisant référence aux présentes CG (chacun, une « **Commande** ») : (a) un accès aux produits logiciels en mode SaaS commandés par le Client, y compris à certaines applications mobiles (les « **Produits SaaS** ») ; (b) un droit d'utilisation sur toute interface de programmation d'applications (*API*), tout logiciel téléchargeable, logiciel mobile, agent, widget, outil, kit de développement logiciel (*SDK*) ou tout autre code, ainsi que la documentation associée (le « **Logiciel** ») mis à disposition par Uberall afin de permettre l'intégration avec les Produits SaaS ou leur utilisation ; (c) les services de configuration et/ou de support décrits dans la Commande (les « **Services de Support** ») et (d) les services professionnels décrits dans la Commande (les « **Services Professionnels** »). Le Produit SaaS principal d'Uberall est une plateforme logicielle de marketing de localisation permettant aux Clients d'évaluer, publier et mettre à jour les Données de Localisation de l'Entreprise sur diverses plateformes (« **Partenaires de Publication** »).

1. DÉFINITIONS

1.1. Aux fins des CG :

« **Affiliée** » désigne toute entité qui contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec la partie concernée, au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce ; et « **contrôle** » désigne la propriété légale, effective ou prévue par la participation au capital, directement ou indirectement, de titres ou d'actions en circulation auxquels sont attachés des droits de vote suffisants pour élire une majorité du conseil d'administration (ou de l'organe de direction équivalent) ; « **Contrat** » désigne l'ensemble contractuel formé par les présentes CG, le DPA (tel que défini ci-dessous), la ou les Commandes, toutes conditions supplémentaires, annexes, appendices ou pièces jointes aux CG les ou à toute Commandes, y compris les Conditions Spécifiques Produit (les « **CSP** »), ainsi que la Documentation, chacun pouvant être modifié conformément aux stipulations des présentes. En cas de contradiction entre les documents contractuels, l'ordre de priorité suivant s'appliquera, dans la limite de la contradiction en cause : (1) la Commande, (2) les CSP, et (3) les présentes CG ; « **Documentation** » désigne les

descriptions du produit (« **Descriptions du Produit** »), les conditions spécifiques supplémentaires pour les Produits SaaS commandés par le Client, les documents d'information sur la licence du produit, la documentation du Logiciel, les fichiers de notifications, les manuels de maintenance et de support, et tous les autres documents référencés dans les éléments qui précèdent, y compris les références aux informations contenues dans une URL, tels que chaque élément qui précède peut être mis à jour par Uberall à tout moment ; « **Données de Localisation de l'Entreprise** » désigne les informations ou données relatives au(x) Site(s) de l'Entreprise du Client, y compris la dénomination de l'entreprise, le nom de marque, l'adresse, les coordonnées, les heures d'ouverture, le(s) service(s) ou le(s) produit(s) fourni(s), l'emplacement et le secteur d'activité, les photos et le logo. Le Client utilisera les Produits SaaS et/ou l'*API* pour transmettre toutes les Données de Localisation de l'Entreprise pertinentes dans un format ou par un canal (p.ex. API) précisé par Uberall conformément aux modalités du présent Contrat, tel que requis pour les besoins de

l'exécution du Contrat ; « **Site(s) de l'Entreprise** » désigne le(s) site(s) de l'entreprise du Client, chacun ayant une coordonnée géographique unique et des Données de Localisation de l'Entreprise spécifiques et associées. Le Client est considéré comme ayant plusieurs Sites de l'Entreprise si au moins deux ensembles différents de valeurs/informations de données, y compris les coordonnées géographiques, sont fournis par le Client pour toute Donnée de Localisation de l'Entreprise. Afin de lever toute ambiguïté, les heures d'ouverture spéciales pour les jours fériés ne sont pas considérées comme des valeurs/informations de données différentes afin de déterminer s'il y a un ou plusieurs Sites de l'Entreprise ; « **Utilisateur Autorisé** » désigne tout salarié ou sous-traitant du Client, auquel ce dernier a fourni un accès aux Produits SaaS, sous réserve que le Client ne permette en aucun cas à un concurrent d'Uberall, ou à l'un de ses salariés, d'agir en tant qu'Utilisateur Autorisé.

2. DROIT D'UTILISATION

2.1. Utilisation des Produits SaaS et du Logiciel.

Sous réserve des stipulations du Contrat, y compris du paiement des frais, Uberall accorde au Client, dans le cadre d'un abonnement, un droit non-exclusif, inaccessible et non sous-licenciable, d'accès et d'utilisation des Produits SaaS identifié(s) dans la Commande, ainsi que d'un droit d'utilisation du Logiciel en lien avec ce(s) Produit(s) SaaS, conformément à la Documentation applicable, uniquement pour les finalités suivantes (l'**« Utilisation »**) : (a) exécuter les fonctionnalités décrites dans la Documentation applicable, (b) pour les besoins professionnels internes du Client, et (c) dans les limites définies par les paramètres de facturation applicables, tels que précisés dans le Contrat (les **« Paramètres de Facturation »**), servant à déterminer l'étendue de l'usage autorisé et le calcul des frais. Le Client peut (a) utiliser les fonctionnalités des Produits SaaS afin de télécharger et imprimer un nombre raisonnable d'exemplaires des rapports auxquels il a légitimement accès ; et (b) utiliser et reproduire un nombre raisonnable d'exemplaires de la Documentation applicable aux Produits SaaS et au Logiciel, sous réserve de conserver toutes les mentions de droits d'auteur ou autres droits de propriété figurant sur ces copies.

Produits SaaS et Logiciel Distribués via l'App Store d'Apple. Les stipulations suivantes s'appliquent aux Produits SaaS constituant des applications mobiles et au Logiciel connexe que le Client acquiert sur l'App Store d'Apple (« **Logiciel Distribué via l'Apple Store** ») : le Client reconnaît et convient que le présent Contrat est conclu uniquement entre le Client et Uberall, et non avec la société Apple, Inc. (« **Apple** »), et qu'Apple n'est pas responsable du Logiciel Distribué via l'App Store ou de son contenu. L'utilisation par le Client du Logiciel Distribué via l'App Store doit être conforme aux Conditions d'Utilisation de l'App Store. Le Client reconnaît qu'Apple n'a aucune obligation quelle qu'elle soit de fournir des services de maintenance et de support en ce qui concerne le Logiciel Distribué via l'App Store. En cas de non-conformité du Logiciel Distribué via l'App Store à toute garantie applicable, le Client peut informer Apple, et Apple remboursera le prix d'achat du Logiciel Distribué via l'App Store ; dans les limites prévues par la loi, Apple n'aura aucune autre obligation de garantie quelle qu'elle soit concernant le Logiciel Distribué via l'App Store, et les autres réclamations, pertes, responsabilités, dommages, coûts ou dépenses imputables à un défaut de conformité à toute garantie sera uniquement régie par le présent Contrat et toute loi applicable à Uberall en tant que fournisseur du logiciel. Le Client reconnaît qu'Apple n'est pas responsable du traitement de ses réclamations ou des réclamations de tiers concernant le Logiciel Distribué via l'App Store ou sa possession et/ou son utilisation du Logiciel Distribué via l'App Store, comprenant notamment : (a) les réclamations en responsabilité du fait des produits ; (b) toute réclamation selon laquelle le Logiciel Distribué via l'App Store n'est pas conforme à toute obligation légale ou réglementaire applicable ; et (c) les réclamations découlant de la législation relative à la protection des consommateurs ou d'une législation similaire ; toutes ces réclamations sont régies uniquement par le présent Contrat et par toute loi applicable à Uberall en tant que fournisseur du logiciel. Le Client reconnaît qu'en cas de réclamation de tiers selon laquelle le Logiciel Distribué via l'App Store ou la possession et l'utilisation par le Client de ce Logiciel Distribué via l'App Store porte atteinte aux droits de propriété

intellectuelle de ce tiers, Uberall, et non Apple, sera seule responsable de l'enquête, de la défense, du règlement et de l'extinction de toute action en contrefaçon de la propriété intellectuelle dans la mesure requise par le présent Contrat. Le Client et Uberall reconnaissent et conviennent qu'Apple et les filiales d'Apple sont des tiers bénéficiaires du présent Contrat en ce qui concerne la licence du Logiciel Distribué via l'App Store accordée au Client, et que, dès l'acceptation par le Client des modalités du présent Contrat, Apple aura le droit (et sera réputée avoir accepté le droit) de faire appliquer le présent Contrat en ce qui concerne la licence du Logiciel Distribué via l'App Store accordée au Client contre le Client en tant que tiers bénéficiaire, à condition qu'Apple et les filiales d'Apple ne deviennent pas parties au Contrat.

- 2.3. **Produits SaaS et Logiciel Distribués via le Google Play Store.** Les stipulations suivantes s'appliquent aux Produits SaaS constituant des applications mobiles et au Logiciel connexe que le Client acquiert sur Google Play Store (« **Logiciel Distribué via le GPS** ») : (a) Le Client reconnaît que le Contrat est conclu uniquement entre le Client et Uberall, et non avec la société Google, Inc. (« **Google** ») ; (b) l'utilisation par le Client du Logiciel Distribué via le GPS doit être conforme aux Conditions d'Utilisation en vigueur de Google Play Store ; (c) Google n'est qu'un fournisseur de Google Play Store où le Client a obtenu le Logiciel Distribué via le GPS ; (d) Uberall, et non Google, est seule responsable de son Logiciel Distribué via le GPS ; (e) Google n'a aucune obligation ou responsabilité envers le Client en ce qui concerne le Logiciel Distribué via le GPS ou le Contrat ; et (f) le Client reconnaît et convient que Google est un tiers bénéficiaire du Contrat en ce qui concerne le Logiciel Distribué via le GPS d'Uberall, à condition que Google ne devienne pas partie au Contrat.
- 2.4. **Restrictions supplémentaires.** Le Client s'interdit d'utiliser les Produits SaaS ou le Logiciel d'une manière non expressément et spécifiquement autorisée par le Contrat et s'engage à ne pas permettre à ses **Utilisateurs Autorisés** d'utiliser les Produits SaaS ou le Logiciel de manière non conforme. En particulier, et sans que cette liste soit limitative, sauf disposition contraire expresse du Contrat, le

Client s'engage à ne pas, et ne pas permettre à des tiers de : a) accéder aux Produits SaaS ou au Logiciel, les utiliser, les copier, les modifier ou créer des œuvres dérivées ou des améliorations de ceux-ci ; (b) reproduire, louer, prêter, vendre, concéder au titre d'une sous-licence, céder, distribuer, publier, transférer ou mettre à disposition de quelque manière que ce soit les Produits SaaS ou le Logiciel à toute Affiliée du Client ou à tout tiers, y compris via Internet ou dans le cadre d'un service de partage de temps, de centre de service, de logiciel en tant que service, d'environnement cloud ou tout autre service ou technologie équivalente ; (c) procéder à de l'ingénierie inverse, désassembler, décompiler, décoder, adapter ou tenter de toute autre manière d'obtenir ou de reconstituer le code source du(des) Produit(s) SaaS ou du Logiciel, en tout ou partie, à moins que cela ne soit autorisé par la loi ; (d) contourner ou enfreindre tout dispositif ou mesure de sécurité utilisé(e) par les Produits SaaS ou le Logiciel, ou accéder aux Produits SaaS ou au Logiciel ou les utiliser autrement qu'à travers un Utilisateur Autorisé ; (e) saisir, charger, transmettre ou fournir via les Produits SaaS ou le Logiciel toute information ou tout contenu illicite, contrefaisant ou préjudiciable, ou contenant, transmettant ou activant tout Logiciel Malveillant (tel que défini à l'article 8.1 ci-dessous) ; (f) endommager, détruire, perturber, désactiver, altérer, interférer avec ou nuire de quelque façon que ce soit aux Produits SaaS, au Logiciel ou à la fourniture des services d'Uberall à tout tiers, en tout ou partie ; (g) retirer, supprimer, modifier ou masquer toute marque, garantie ou mention de non-responsabilité ou toute mention relative aux droits d'auteur, aux marques, aux brevets ou à tout autre droit de propriété intellectuelle ou droit exclusif, figurant sur les Produits SaaS, le Logiciel ou la Documentation, y compris sur toute copie de ceux-ci ; (h) accéder aux Produits SaaS ou au Logiciel, ou , les utiliser, d'une manière ou à des fins qui porteraient atteinte à un droit de propriété intellectuelle ou tout autre droit d'un tiers (notamment en cas d'accès non autorisé, d'appropriation, d'utilisation, d'altération, de destruction ou de divulgation des données appartenant à un autre client d'Uberall), ou qui enfreindraient les lois, règlements, directives, ordonnances, textes

- règlementaires ou instruments juridiques en vigueur émis par une autorité administrative, gouvernementale ou judiciaire compétente, à quelque niveau que ce soit (local, national, européen ou international) (la « Loi ») ; (i) accéder aux Produits SaaS ou au Logiciel ou le ou les utiliser à des fins d'analyse concurrentielle du(des) Produit(s) SaaS ou du Logiciel en vue du développement, de la fourniture ou de l'utilisation d'un service ou d'un produit logiciel concurrent ou à toute autre fin qui serait préjudiciable à Uberall ou à son désavantage commercial ; (j) accéder aux Produits SaaS ou au Logiciel ou le ou les utiliser dans le cadre de la conception, la construction, la maintenance ou l'exploitation de tout environnement, système ou application dangereux, de tout système d'intervention de sécurité ou d'autres applications critiques pour la sécurité, ou toute autre utilisation ou application dans laquelle l'utilisation ou la défaillance du(des) Produit(s) SaaS ou du Logiciel pourrait entraîner des blessures corporelles ou des dommages physiques, matériels ou environnementaux graves ; ou (k) de manière générale, accéder aux Produits SaaS ou au Logiciel, ou les utiliser, au-delà du périmètre de l'Utilisation telle que définie au présent article 2 ([Droit d'Utilisation](#)). Le Client s'engage à respecter les politiques et procédures d'Uberall en vigueur telles que communiquées par cette dernière, le cas échéant.
- 2.5. Logiciel d'activation.** Les Produits SaaS peuvent nécessiter l'utilisation d'un logiciel d'activation que le Client télécharge sur ses systèmes afin de faciliter l'utilisation du(des) Produit(s) SaaS. Le Client ne peut utiliser le logiciel d'activation que dans le cadre de l'utilisation du(des) Produit(s) SaaS comme précisé dans la description du service ou dans la Documentation. Le logiciel d'activation est fourni « en l'état ». Les modalités relatives à ce logiciel d'activation, le cas échéant, peuvent être consultées dans la description du service ou la Documentation applicable.
- 2.6. Utilisation Autorisée.** Sous réserve des stipulations du Contrat, le Client est autorisé à permettre à ses Utilisateurs Autorisés d'utiliser les Produits SaaS, le Logiciel et la Documentation mis à disposition au titre du Contrat. Les Utilisateurs Autorisés ne peuvent les Utiliser que dans l'intérêt et pour les besoins professionnels du Client. Le Client demeure pleinement responsable de tout manquement au Contrat commis par ses Utilisateurs Autorisés, ainsi que de leurs actes et omissions (y compris les éventuels dépassements des limites d'utilisation autorisées donnant lieu à facturation supplémentaire) dans le cadre du Contrat.
- 2.7. Contrôle de l'utilisation.** Le Client s'engage à contrôler sa propre utilisation des Produits SaaS et à déclarer toute utilisation excédant les Paramètres de Facturation. Uberall se réserve le droit de surveiller en continu les Produits SaaS et tout autre service qu'elle fournit, notamment afin de vérifier que l'utilisation faite par le Client est conforme au Contrat.
- 2.8. Licence concédée par le Client.** Le Client concède à Uberall un droit non-exclusif et gratuit, conformément aux stipulations du Contrat et dans les strictes limites des lois applicables, d'accéder, d'utiliser, de traiter, de reproduire, de modifier, d'exécuter, d'afficher, de distribuer, de vendre, de promouvoir, de louer, de sous-louer, de commercialiser, de concéder une licence ou une sous-licence sur l'ensemble des informations, données et autres contenus, sous quelque forme ou support que ce soit, qui sont collectés, soumis, affichés, téléchargés ou reçus d'une quelconque manière de la part du Client ou d'un Utilisateur Autorisé, ou fournis directement ou indirectement par eux via les Produits SaaS ou le Logiciel, y compris les Données de Localisation de l'Entreprise (les « **Données du Client** »), dans la mesure où cela est raisonnable ou nécessaire à la fourniture ou à l'exécution par Uberall des Produits SaaS, du Logiciel, des Services de Support, des Services Professionnels et des Livrables (tels que définis à l'article 4.4).
- 2.9. Modifications.** Les Produits SaaS, le Logiciel, les Services de Support, les Services Professionnels et la Documentation peuvent faire l'objet de modifications par Uberall. Uberall informera le Client de toute modification substantielle par le biais de son service client, via les Produits SaaS ou au moyen des notes de version publiées sur l'App Store d'Apple ou sur Google Play Store. Uberall tiendra compte des besoins du Client, mais toute décision de modification relèvera de sa seule discrétion.

- Tout modification des Partenaires de Publication ne sera pas considérée comme une modification des Produits SaaS, du Logiciel, des Services d'Assistance ou des Services Professionnels, le Client étant informé et acceptant que les Partenaires de Publication ne font pas partie de ces éléments et sont susceptibles d'évoluer pendant la durée du Contrat.
- Uberall se réserve de droit de modifier unilatéralement les présentes CG, sous réserve d'en informer le Client par écrit au moins 1 mois avant la date d'entrée en vigueur de la modification, lorsque cette modification est nécessaire : (a) pour s'adapter à des évolutions imprévisibles lors de la conclusion du Contrat, indépendantes d'Uberall et dont l'absence de prise en compte perturberait de manière significative l'équilibre contractuel ; ou (b) pour assurer la continuité, l'évolution ou la sécurité des Produits SaaS, du Logiciel, des Services de Support et/ou des Services Professionnels ; ou (c) pour remédier à des difficultés significatives d'exécution du Contrat résultant de lacunes juridiques apparues après la conclusion du Contrat ; à condition que : (i) les stipulations essentielles du Contrat relatives à sa durée, sa résiliation et la nature et l'étendue des services convenus ne soient pas affectées, ou (ii) si une modification affecte les services convenus, elle ne rompe pas l'équilibre entre les engagements des Parties au détriment du Client, de sorte qu'elle ne puisse être considérée comme déraisonnable pour ce dernier.
- En cas de modification ne présentant pas exclusivement un avantage pour le Client, ce dernier disposera du droit de s'y opposer par écrit avant sa date d'entrée en vigueur. A défaut, la modification sera réputée acceptée par le Client. En cas d'opposition, Uberall se réserve le droit de résilier le Contrat. Cette résiliation prendra effet trois (3) mois après la notification d'Uberall au Client.
- 2.10. Composants Tiers.** Les Produits SaaS peuvent inclure des intégrations avec des services, applications, contenus et données mis à disposition par des tiers (« **Composants Tiers** ») accessibles via les Produits SaaS et soumis aux conditions générales de ces tiers. Le Contrat ne s'applique pas à ces Composants Tiers, lesquels ne font pas partie des Produits SaaS. Uberall ne saurait en aucun cas être tenue responsable des Composants Tiers, notamment et sans que cette liste soit limitative, en cas d'erreurs ou d'omissions, ou de tout dommage, quelle qu'en soit la nature.
- 2.11. Comptes auprès des Partenaires de Publication.** Certains Partenaires de Publication exigent la création de comptes distincts pour chaque Site de l'Entreprise ou pour l'ensemble des Sites de l'Entreprise. Le Client autorise expressément Uberall à créer et gérer de tels comptes en son nom afin de permettre la fourniture des Produits SaaS et/ou des Services Professionnels concernés, ainsi qu'à clôturer ces comptes, le cas échéant, en cas de résiliation ou d'annulation du Contrat. Si le Client dispose déjà d'un compte auprès d'un Partenaire de Publication, il s'engage à fournir à Uberall les accès et identifiants appropriés, dans le respect de la législation applicable, afin de permettre à Uberall de fournir les Produits SaaS et/ou les Services Professionnels. Dans certains cas, le Client pourra être tenu de créer un compte auprès d'un Partenaire de Publication avant de pouvoir transmettre les accès nécessaires à Uberall.
- 3. PAIEMENT**
- Frais.** Le Client paiera à Uberall les frais indiqués dans la Commande, calculés sur la base des Paramètres de Facturation applicables aux Produits SaaS concernés. Les frais ne sont pas remboursables et comprennent, sauf stipulation contraire dans la Commande concernée : (a) des frais d'abonnement annuels, (b) des frais de configuration facturés une seule fois, et (c) tout autre frais applicables en fonction des Paramètres de Facturation précisés dans la Commande. Sauf conditions de paiement différentes dans la Commande, l'ensemble des frais est exigible d'avance. Les frais relatifs aux Services de Support et aux Services Professionnels sont précisés dans la Commande et seront facturés conformément aux modalités qui y figurent. Uberall se réserve le droit de réviser annuellement les frais relatifs aux Produits SaaS, au Logiciel, aux Services de Support et/ou aux Services Professionnels, notamment et sans que cette liste ne soit limitative, afin de tenir compte de l'évolution des coûts applicables en fonction du contexte et du marché. Cette révision s'effectuera conformément à l'indice Syntec, selon la formule suivante : $P1 = P0 \times S1/S0$, où P1

représente le prix révisé, P0 le prix original, S0 l'indice Syntec publié à la date de signature du Contrat, et S1 le dernier indice Syntec publié à la date de révision. En cas de disparition de l'indice Syntec, les Parties conviendront d'un indice de substitution équivalent. Sauf stipulation contraire dans la Commande concernée, tous les frais doivent être payés à Uberall dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture. Tout retard de paiement donnera lieu, de plein droit et sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire : (i) à l'application de l'indemnité forfaitaire légale de recouvrement de 40 €, ainsi qu'au remboursement des frais de recouvrement supplémentaires raisonnablement engagés par Uberall si ceux-ci excèdent le montant de ladite indemnité, et (ii) à des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage, conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce. Conformément à l'article 1219 du Code civil, en cas de manquement du Client à ses obligations de paiement dans les délais, Uberall pourra, sans préavis, suspendre l'accès aux Produits SaaS et au Logiciel, ainsi que l'exécution des Services de Support et/ou des Services Professionnels. Le Client devra notifier à Uberall toute contestation relative à une facture dans un délai de trente (30) jours à compter de sa date d'émission. Les frais contestés restent néanmoins exigibles et devront être réglés conformément au présent article 3 (Paiement), étant entendu qu'Uberall pourra, le cas échéant, procéder à un remboursement selon l'issue du litige. Les factures sont adressées par voie électronique à l'adresse électronique communiquée par le Client. Uberall n'enverra aucune facture via les systèmes comptables ou de facturation du Client. En cas d'envoi de la facture par voie électronique et par un autre moyen, seule la date de réception de la facture électronique fera foi. Dans l'hypothèse où le Client exige qu'un numéro de bon de commande figure sur la facture, il devra en informer Uberall en temps utile, et en tout état de cause au plus tard trente (30) jours avant la date d'échéance des frais concernés. Le défaut de notification ne saurait affecter ladite date d'échéance.

3.2. **Taxes.** Sauf stipulation contraire dans la Commande applicable, les frais et autres montants dus au titre du présent Contrat s'entendent hors taxes et ne comprennent aucun impôt, taxe ou prélèvement (y compris les intérêts ou pénalités y afférents). Le Client s'engage à rembourser Uberall et à la garantir contre toute taxe sur les ventes, taxe d'usage, TVA, taxe d'accise, taxe foncière ou toute autre taxe ou prélèvement qu'Uberall serait tenue de collecter ou de reverser aux autorités fiscales compétentes. La présente stipulation ne s'applique pas aux impôts sur les revenus dus par Uberall, ni aux taxes de franchise ou aux impôts dont le Client est exonéré, sous réserve que ce dernier ait fourni à Uberall une attestation d'exonération fiscale valable.

3.3. **Frais de dépassement.** Si l'utilisation réelle des Produits SaaS au cours de la période de mesure concernée dépasse les limites autorisées des Paramètres de Facturation, le dépassement sera facturé au Client comme indiqué dans la Commande.

PRODUITS SAAS/ LOGICIELS/ SERVICES DE SUPPORT/ SERVICES PROFESSIONNELS

Description du service. Les Produits SaaS, le Logiciel et les Services Professionnels sont décrits dans la Documentation applicable. Le Client reconnaît qu'Uberall ne saurait être tenue responsable de tout dysfonctionnement ou interruption des Produits SaaS, du Logiciel ou des Services Professionnels. Uberall décline toute responsabilité en cas de perte de données, d'intrusion, de virus, d'interruption de service ou de tout autre incident indépendant de sa volonté.

Disponibilité du service. Uberall mettra les Produits SaaS à la disposition du Client conformément aux conditions définies dans le *Service Level Agreement* (« SLA ») disponible à l'adresse suivante :

<https://uberall.com/fr/sla-customers>.

Services de Support. Uberall fournira les Services de Support conformément aux modalités prévues dans le SLA. Si les parties sont convenues, dans la Commande, de Services de Support supplémentaires, Uberall fera ses meilleurs efforts pour fournir ces Services de Support relatifs aux Produits SaaS, sous réserve du paiement par le Client des frais correspondants tels qu'indiqués dans la Commande.

4.4.	<p>Services Professionnels. Uberall exécutera les Services Professionnels et fournira les livrables décrits dans la Commande (« Livrables »). Tout élargissement du périmètre ou toute activité complémentaire excédant ce qui est prévu dans la Commande devra faire l'objet d'une Commande complémentaire ou d'un avenant dûment signé par les parties.</p>	5.3.	<p>Marques d'Uberall sans l'accord écrit préalable de cette dernière.</p> <p>Livrables. Tous les Livrables produits par Uberall au titre du Contrat ne seront pas considérés comme des œuvres de commande (<i>work made for hire</i>) et resteront la propriété exclusive d'Uberall. Uberall concède toutefois au Client un droit limité, non-exclusif et non transférable, valable dans le monde entier, de reproduire, distribuer, exécuter et afficher (publiquement ou de toute autre manière), les Livrables, uniquement dans le cadre de l'Utilisation des Produits SaaS ou du Logiciel par le Client pendant la durée du Contrat et conformément aux stipulations de celui-ci. Il est expressément convenu que toute concession prévue dans un accord séparé relatif à un Produit spécifique ou à des Services Professionnels prévaudra sur les dispositions du présent article 5.3, lesquelles seront alors inapplicables (<u>Livrables</u>).</p>
5.	PROPRIÉTÉ	5.4.	
5.1.	<p>Réserve de droits. Le Client reconnaît que, sous réserve des droits accordés conformément aux présentes, il ne dispose d'aucun droit de propriété sur les Produits SaaS, le Logiciel, les Livrables, les Informations Confidentielles (telles que définies à l'article 6.1 ci-dessous), ni sur aucun autre élément mis à sa disposition.</p>		
5.2.	Marques et publicité.	5.4.	
(a)	<p>Les marques, noms commerciaux, marques de service et logos, enregistrés ou non (les « Marques ») d'Uberall et les Marques du Client sont la propriété exclusive de la partie qui les détient.</p>		
(b)	<p>En contrepartie des conditions tarifaires accordées dans le cadre du Contrat, le Client autorise Uberall à : (i) citer le Client à titre de référence commerciale, notamment dans le cadre de présentations commerciales, sur les sites Internet d'Uberall, dans ses communications sur les réseaux sociaux, ses documents de présentation de produits et tout autre support promotionnel, commercial et/ou événementiel, (ii) sous réserve de l'accord écrit préalable du Client (un courriel suffisant), inclure une brève description des Produits SaaS, des Services de Support, des Services Professionnels, des Livrables, et/ou de tout autre service fourni au Client dans les supports promotionnels d'Uberall, (iii) sous réserve de l'accord écrit préalable du Client (un courriel suffisant), faire référence au Client dans des études de cas, des analyses de retour sur investissement, des livres blancs et des documents marketing similaires, y compris, notamment, sur le site internet d'Uberall, dans des communiqués de presse, publications sur les réseaux sociaux et autres supports promotionnels, commerciaux et événementiels et (iv) utiliser le nom de marque et le logo du Client à des fins conformes aux points (i) à (iii) ci-dessus. Le Client s'interdit d'utiliser les</p>		
6.		6.1.	
			CONFIDENTIALITÉ
			<p>Définition. « Informations Confidentielles » désigne toutes les informations divulguées par la Partie Divulgatrice ou ses Représentants qui ne sont généralement pas connues du public, sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit, et qui (a) portent la mention « Confidential » ou une mention similaire ou (b) devraient raisonnablement être considérées comme confidentielles compte tenu de la nature de l'information et des circonstances entourant sa divulgation. Les Informations Confidentielles peuvent notamment inclure des informations</p>

- commerciales sensibles, des données techniques, financières ou stratégiques, ainsi que des secrets des affaires au sens des articles L. 151-1 et suivants du Code de commerce.
- 6.2. Propriété des Informations confidentielles.** Aucune stipulation du Contrat ne saurait être interprétée comme conférant : (a) au Client, un quelconque droit de propriété sur les Produits SaaS, le Logiciel, la Documentation, les Livrables ou sur tout brevet, droit d'auteur, marque, secret des affaires ou autre droit de propriété intellectuelle ou droit exclusif y afférent, ni (b) à l'une des parties, un quelconque droit de propriété sur les Informations confidentielles de l'autre partie.
- 6.3. Non-divulgation.** Chaque partie (la « Partie Divulgatrice ») peut divulguer à l'autre partie (la « Partie Destinataire ») des Informations confidentielles dans le cadre de l'exécution du Contrat (la « Finalité »). La Partie Destinataire s'engage à : (a) préserver la confidentialité des Informations confidentielles de la Partie Divulgatrice et à les protéger contre toute utilisation, tout accès ou toute divulgation non autorisés, en appliquant un niveau de protection au moins équivalent à celui qu'elle applique à ses propres Informations confidentielles, sans pouvoir être inférieur à un niveau de soin raisonnable d'un point de vue commercial ; (b) n'utiliser les Informations confidentielles qu'aux seules fins de la Finalité ; et (c) ne pas divulguer ces Informations confidentielles (en tout ou en partie) à des tiers, à l'exception de ses Affiliées et de ses (ou leurs) salariés, consultants et conseillers (collectivement, les « Représentants ») qui : (i) ont besoin d'y accéder dans le cadre de la Finalité ; et (ii) sont liés par des obligations de confidentialité écrites équivalentes ou, à tout le moins, aussi strictes que celles prévues au présent Contrat. La Partie Destinataire est responsable de tout manquement au Contrat commis par l'un de ses Représentants. Elle s'engage à informer sans délai à la Partie Divulgatrice de toute violation, avérée ou suspectée, de la présente clause et à prendre toutes les mesures raisonnables nécessaires pour prévenir, limiter ou remédier à ladite violation. Nonobstant l'expiration ou la résiliation du Contrat pour quelque raison que ce soit, les parties restent liées par les engagements pris en vertu du présent article
- 6.4. pendant une période de cinq (5) ans à compter de l'expiration ou de la résiliation du Contrat.
- Exclusions.** Ne sont pas considérées comme des Informations confidentielles les informations qui : (a) sont ou deviennent accessibles au public autrement qu'à la suite d'un manquement au Contrat imputable à la Partie Destinataire ou à l'un de ses Représentants ; (b) ont été obtenues par la Partie Destinataire ou ses Représentants d'un tiers, de manière licite et sans obligation de confidentialité, ce tiers n'étant, à la connaissance de la Partie Destinataire, ni légalement ni contractuellement tenu à une obligation de confidentialité à l'égard de ces informations ; ou (c) sont prouvées par des éléments documentaires comme : (i) étant déjà en possession de la Partie Destinataire ou de ses Représentants avant leur divulgation par la Partie Divulgatrice ; ou (ii) ayant été développées de manière indépendante par la Partie Destinataire ou ses Représentants, sans recours à aucune Information confidentielle de la Partie Divulgatrice.
- 6.5. Mesures conservatoires.** Chaque partie pourra solliciter toute mesure conservatoire ou injonction, ou toute autre mesure d'équité, en cas de violation avérée ou imminente des stipulations du présent article 6 (Confidentialité).
- 7. PROTECTION DES DONNÉES**
- 7.1. Confidentialité des données.** L'Addendum relatif au traitement des données d'Uberall, disponible à l'adresse suivante : https://uberall.com/images/2025-07-24_Data_Processing_Agreement_Customers_UB_fr.pdf, (le « DPA » pour *Data Processing Addendum* ou « APD ») s'appliquera à tout traitement de données à caractère personnel effectué par Uberall pour le compte du Client dans le cadre du Contrat, sauf accord écrit contraire entre les parties.
- 7.2. Protection des Données du Client.** Le Client demeure à tout moment l'unique titulaire des droits sur ses Données du Client. Il est seul responsable de l'exactitude, de la qualité, de l'intégrité, de la licéité, de la fiabilité et de la pertinence des Données du Client, ainsi que de l'obtention de l'ensemble des droits, autorisations et accès nécessaires, y compris ceux relatifs à ses comptes tiers, permettant à Uberall de fournir les Produits SaaS, les Livrables, les Services de Support, les Services

		Professionnels et tout autre service commandé par le Client. Le Client garantit qu'il a obtenu et maintiendra pendant toute la durée du Contrat, l'ensemble des droits requis et que les Données du Client sont exemptes d'erreurs. Uberall ne traitera aucune Données du Client qu'elle sait être illicite. Il incombe au Client de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour activer, configurer ou utiliser les fonctionnalités de protection des données disponibles dans les Produits SaaS, telles que décrites dans la Documentation applicable. Le Client assume seul les conséquences de l'absence de tout activation de ces fonctionnalités, y compris le respect de toute Loi applicable. Uberall n'est en aucun cas responsable de la sauvegarde, de la restauration ni d'aucune autre mesure visant à garantir la récupération des Données du Client en cas de perte. Le Client est seul responsable de la sauvegarde régulière de ses Données du Client et de la mise en place des mesures appropriées pour en assurer la sécurité.
7.3.		Données statistiques. Uberall peut (a) compiler des données statistiques et autres informations relatives à la performance, au fonctionnement et à l'utilisation des Produits SaaS, du Logiciel et des autres services, et (b) utiliser les données des Produits SaaS, du Logiciel et des autres services, y compris les données relatives à leur utilisation par le Client ainsi que les Données du Client, sous une forme agrégée et anonymisée, à des fins de sécurité, de gestion opérationnelle, d'analyses statistiques et de performance, ainsi qu'à des fins commerciales (notamment de commercialisation, de distribution ou de vente)d'analyse et de recherche et développement. Uberall pourra rendre ces informations accessibles au public, à condition qu'elles n'intègrent pas de Données du Client ni ne permettent d'identifier une Information Confidentielle du Client. Uberall conserve l'intégralité des droits afférents à ces informations.
7.4.		Information des utilisateurs finaux. Le Client reconnaît que, pour certains Produits SaaS utilisés en lien avec des tiers ou en vue de leur fournir du contenu, le droit applicable peut exiger qu'il communique certaines informations obligatoires à ces tiers (les « Informations Utilisateur Final »). Le Client est seul responsable de la fourniture de ces Informations
	8.	Utilisateur Final. Uberall s'engage, sur demande du Client, à lui transmettre toute information en sa possession et raisonnablement nécessaire pour répondre à cette obligation.
	8.1.	GARANTIES GENERALES
	8.2.	Absence de Logiciel Malveillant. Uberall met en œuvre des processus et technologies destinés à empêcher que les Produits SaaS ne contiennent des virus ou tout autre élément nuisible (y compris codes, commandes, instructions, dispositifs, techniques, bugs, web bugs (pixels espions invisibles) ou défauts de conception) susceptibles d'accéder sans autorisation à des systèmes informatiques, réseaux, infrastructures, équipements, sites Internet, bases de données, logiciels ou autres éléments, ou de les altérer, supprimer, menacer, infecter, endommager, désactiver, bloquer, interrompre, détourner ou compromettre de quelque manière que ce soit (« Logiciel Malveillant »). Uberall garantit, au titre d'une obligation de moyens et conformément à l'article 4.1, qu'elle mettra en œuvre ces processus et technologies de prévention et qu'elle n'insérera pas sciemment un tel Logiciel Malveillant dans les Produits SaaS.
	8.3.	Garantie des Services Professionnels. Uberall garantit, au titre d'une obligation de moyens et conformément à l'article 4.1, que les Services Professionnels fournis dans le cadre du Contrat seront exécutés de manière professionnelle, conformément aux règles de l'art.
		Exclusions générales. Dans les limites prévues par la loi, l'ensemble des Produits SaaS, Logiciels, Services de Support, Services Professionnels, Livrables, Informations confidentielles, Composants Tiers, composants open source d'Uberall ainsi que l'ensemble des technologies, logiciels, services, contenus, données et autres éléments fournis par Uberall (les « Éléments ») sont fournis en conformité matérielle avec le présent Contrat. Sauf stipulation expresse contraire dans le Contrat, Uberall n'accorde aucune autre garantie, expresse ou implicite, y compris toute garantie de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, d'absence de contrefaçon ou de résultats attendus liés à l'utilisation ou à l'intégration des Éléments. Uberall (ni aucune de ses filiales, Affiliées, fournisseurs ou concédants de licence) ne garantit pas que les

	Éléments seront ininterrompus, exempts d'erreurs ou sécurisés. Le Client reconnaît les risques inhérents à la connectivité internet pouvant entraîner la perte ou l'altération de ses données, logiciels, Informations confidentielles ou autres éléments. Toute garantie relative à une non-conformité mineure des Éléments est exclue. La garantie des vices-caches prévue à l'article 1641 du Code civil est également exclue.	
8.4.	Cas d'exclusion de garantie. Nonobstant toute stipulation contraire du Contrat, toute garantie sera réputée nulle et non avenue dans les cas suivants : (a) le Client a modifié les Produits SaaS, le Logiciel ou les Livrables, ou a permis que de telles modifications soient effectuées par un tiers sans l'accord exprès et écrit d'Uberall ; (b) les Produits SaaS ou le Logiciel ne sont pas utilisés conformément au Contrat, y compris la Documentation ; (c) tout défaut est causé par le Client ou un produit ou service non fourni par Uberall ; ou (d) les Produits SaaS ou le Logiciel sont fournis à titre gratuit.	9.3.
8.5.	Recours. Si un défaut est signalé par le Client et que les droits à garantie du Client ne sont pas exclus, Uberall s'engage à remédier audit défaut dans un délai raisonnable, par les moyens de son choix. Le Client accordera à Uberall un délai raisonnable pour remédier au défaut.	9.4.
9.	INDEMNISATION	
9.1.	Indemnisation par le Client. Le Client s'engage à assurer la défense d'Uberall, à ses propres frais, dans le cadre de toute action intentée à l'encontre de cette dernière par un tiers, dans la mesure où cette action est fondée sur : (a) les Données du Client, (b) une violation du Contrat par le Client ou par l'un de ses Utilisateurs Autorisés, (c) une violation, par les Client ou l'un de ses Utilisateurs Autorisés, de la Loi applicable, d'obligations contractuelles ou de politiques de confidentialité, ou (d) toute faute lourde, faute intentionnelle ou fraude imputable au Client. Le Client prendra en charge les frais et les dommages-intérêts mis à la charge d'Uberall dans le cadre d'une décision judiciaire définitive ou d'un accord transactionnel, sous réserve que ce dernier ait été préalablement approuvé par le Client. Uberall se réserve le droit de mandater un conseil de son choix, à ses propres frais.	9.5.
9.2.	Indemnisation par Uberall. Uberall s'engage à assurer la défense du Client, à ses propres frais, dans le cadre de toute action intentée à l'encontre de ce dernier par un tiers, dans la mesure où celle-ci est fondée sur une allégation selon laquelle les Produits SaaS ou le Logiciel, fournis par Uberall au Client, porteraient atteinte à un droit d'auteur ou à un secret d'affaires dudit tiers. Uberall prendra en charge les frais et les dommages-intérêts mis à la charge du Client dans le cadre d'une décision judiciaire définitive ou d'un accord transactionnel, sous réserve que ce dernier ait été préalablement approuvé par Uberall. Le Client se réserve le droit de mandater un conseil de son choix, à ses propres frais.	
	Absence de responsabilité. Uberall ne sera pas responsable de toute réclamation en contrefaçon fondée sur : (a) l'utilisation des Produits SaaS ou du Logiciel, combinée avec des données, logiciels, matériels, équipements, technologies ou autres éléments non fournis par Uberall ou non expressément autorisés par Uberall par écrit ; (b) les modifications apportées aux Produits SaaS, au Logiciel ou aux Livrables qui n'ont pas été réalisées par Uberall ; (c) les Données du Client ; (d) les Composants Tiers ; ou (e) les composants open-source intégrés aux solutions d'Uberall.	
	Mesures correctives. Dans l'hypothèse où les Produits SaaS ou le Logiciel feraient l'objet, ou selon Uberall sont susceptibles de faire l'objet, d'une réclamation pour contrefaçon, Uberall pourra, à sa seule discrétion : (a) obtenir le droit pour le Client de continuer à utiliser les Produits SaaS ou le Logiciel, (b) remplacer ou modifier les Produits SaaS ou le Logiciel afin qu'ils portent plus atteinte aux droits en cause, ou afin de réduire la probabilité qu'ils soient considérés comme contrefaisants, ou (c) si aucune des options précédentes ne peut être mise en œuvre de manière raisonnable, résilier l'accès et le droit d'utilisation des Produits SaaS ou du Logiciel. En cas de résiliation dans ces conditions, le Client cessera toute utilisation des Produits SaaS ou du Logiciel concerné, et Uberall remboursera au Client la part non utilisée des frais prépayés (le cas échéant), calculée à la date d'effet de la résiliation.	
	Procédures d'indemnisation. Les obligations respectives des parties prévues au présent article 9 (<u>Indemnisation</u>) sont soumises aux conditions suivantes : (a) la partie indemnisée devra notifier sans délai par écrit à l'autre partie	

toute réclamation ou risque de réclamation ; (b) la partie indemnissante devra disposer du contrôle exclusif de la défense et du règlement de la réclamation (à condition toutefois qu'aucune partie ne puisse conclure de transaction sans l'accord écrit et préalable de l'autre partie, si cette transaction n'inclut pas une exonération complète et définitive de toute responsabilité ou impose à cette autre partie une quelconque responsabilité, obligation ou restriction) ; et (c) la partie indemnisée devra coopérer pleinement et de bonne foi à la défense de ladite réclamation.

10. RESPONSABILITÉ

Les parties seront responsables sans limitation en cas de faute intentionnelle, de faute lourde ou de dommages corporels, y compris toute atteinte à l'intégrité physique ou psychique ou à la santé. Sous réserve des cas de responsabilité illimitée visés ci-dessus, et dans les limites prévues par la Loi applicable, la responsabilité de chaque partie ne pourra être engagée, en cas de simple négligence, que pour les manquements à des obligations essentielles du Contrat, c'est-à-dire celles dont l'exécution est indispensable à sa bonne exécution et sur lesquelles l'autre partie peut légitimement compter. Dans un tel cas, la responsabilité sera strictement limitée aux dommages directs et prévisibles du Contrat, tels qu'ils pouvaient être raisonnablement envisagés à la date de conclusion du Contrat. Dans toute la mesure permise par le droit applicable, la responsabilité cumulée de chaque partie ne saurait en aucun cas excéder, pour l'ensemble des dommages, le montant total des frais effectivement payés par le Client au titre des Produits SaaS, du Logiciel, des Services de Support ou des Services Professionnels ayant donné lieu auxdits dommages, au cours des douze (12) mois précédant l'événement à l'origine de la réclamation. Les limitations de responsabilité prévues au présent article ne s'appliquent pas : (i) à l'obligation du Client de payer les frais dus au titre du Contrat, (ii) aux manquements du Client à ses obligations au titre de la clause 5 (Confidentialité), (iii) aux obligations d'indemnisation du Client prévues à l'article 9.1(a) ou (d), ou à leur violation, ni (iv) aux dommages résultant, au titre du droit applicable, de la violation ou de l'appropriation illicite par le Client des droits de propriété

intellectuelle d'Uberall. Les limitations de responsabilité ci-dessus ne s'appliquent pas non plus aux garanties écrites accordées par l'une ou l'autre des parties.

11. DURÉE ET RÉSILIATION

Durée de l'abonnement. Le présent Contrat entre en vigueur à la date d'effet indiquée dans la Commande (la « **Date d'Effet** ») pour une durée initiale de trois (3) ans (la « **Durée Initiale** »), sauf si les parties ont convenu d'une autre Durée Initiale dans la Commande. Le Contrat se renouvellera tacitement pour des périodes successives d'un (1) an (chacune une « **Durée de Renouvellement** ») et, avec la Durée Initiale, la « **Durée** »), sauf si l'une ou l'autre des parties notify par écrit à l'autre son intention de ne pas renouveler le Contrat au moins trois (3) mois avant l'expiration de la Durée en cours. Par dérogation à l'article 1214, alinéa 2, du Code civil, le renouvellement du Contrat n'est pas considéré comme un contrat à durée indéterminée.

Résiliation. Uberall pourra résilier le Contrat de plein droit, avec effet immédiat, si le Client ne s'acquitte pas d'un paiement dû dans un délai de quinze (15) jours suivant sa date d'échéance. Chaque partie pourra résilier de plein droit, avec effet immédiat, le Contrat ainsi que toute Commande en vigueur (en tout ou en partie), moyennant l'envoi d'une mise en demeure adressée par courrier recommandé avec accusé de réception : (a) en cas de manquement grave de l'autre partie à ses obligations contractuelles, ou susceptible de réparation ou, s'il est réparable, , non remédié dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception d'une mise en demeure écrite ; (b) sous réserves des dispositions légales applicables, en cas de dépôt volontaire de bilan ou d'ouverture d'une procédure collective à l'encontre de l'autre partie (ou demande équivalente), restée non levée dans un délai de trente (30) jours, de cessation d'activité, de cession d'actifs au profit des créanciers ou de dissolution volontaire ; ou (c) dans tout autre cas expressément prévu par le Contrat.

Suspension. Uberall se réserve le droit de suspendre l'Utilisation par le Client des Produits SaaS, du Logiciel, des Services de Support, des Services Professionnels ou de tout autre service, ou de supprimer toute donnée ou tout contenu transmis via les Produits SaaS ou

		lesdits services, sans engager sa responsabilité : (a) en cas de menace significative pour la fonctionnalité, la sécurité, l'intégrité ou la disponibilité des Produits SaaS, des services ou de tout contenu, donnée ou application dans les Produit(s) SaaS ou dans les services ; (b) si Uberall estime raisonnablement que les Produits SaaS ou les services sont utilisés en violation du Contrat ou de la Loi applicable ; (c) sur demande d'une autorité judiciaire ou administrative, ou pour se conformer à la Loi applicable ; ou (d) dans tout autre cas expressément prévu par le Contrat. L'accès aux systèmes d'Uberall pourra être indisponible pour le Client pendant la période de suspension. Uberall fera ses meilleurs efforts pour notifier préalablement le Client, sauf si Uberall estime raisonnablement qu'une suspension avec effet immédiat et sans préavis est nécessaire pour protéger ses intérêts ou ceux de ses clients. Uberall s'efforcera également de lever la suspension dans les meilleurs délais dès que la cause ayant justifié celle-ci aura été résolue. Toute suspension au titre du présent article ne dispense pas le Client de son obligation de paiement, sous réserve que, si la suspension s'avère non fondée, les paiements correspondants seront remboursés au Client au prorata.
11.4.		Effet de la résiliation. En cas de résiliation ou d'expiration du Contrat, le Client cessera toute Utilisation des Produits SaaS et du Logiciel. Ses droits sur la Documentation afférente, sur les Informations confidentielles d'Uberall, ainsi que tout autre Élément fourni par Uberall (ensemble, les « Matériels d'Uberall ») prendront fin. Le Client cessera immédiatement d'utiliser ces Matériels d'Uberall et les restituera à Uberall ou en détruira toutes les copies (sous réserve de toute obligation légale de conservation applicable).
11.5.		Autres recours. La résiliation du Contrat n'aura pas pour effet de limiter le droit pour l'une ou l'autre des parties d'exercer tout autre recours prévu par la loi, y compris le recours à des mesures d'injonction. La résiliation ne libère pas le Client du paiement de toute somme échue ou restant due au titre du Contrat.
12.		OBLIGATIONS DU CLIENT
12.1.		Conformité. Le Client se conformera à la Loi applicable, notamment celles relatives à la fraude, au marketing, à la publicité et à la protection des consommateurs, dans le cadre de (a) son utilisation par des Produits SaaS et du Logiciel et (b) les Données du Client. Le Client garantit qu'aucun droit de tiers ne fait obstacle à l'utilisation des Données de Localisation de l'Entreprise aux fins prévues par le présent Contrat. Le Client s'engage également à ne fournir à Uberall aucun bien à double usage au sens du Règlement (UE) 2021/821 sur les biens à double usage.
	12.2.	Accès sécurisé. Le Client s'engage à préserver la confidentialité des identifiants et des mots de passe permettant l'accès aux Produits SaaS, à les conserver en lieu sûr et à les protéger contre tout accès non autorisé par des tiers au moyen de mesures appropriées, et à donner instruction à ses Utilisateurs Autorisés de faire de même.
	12.3.	Données du Client. Avant de saisir des Données du Client, le Client identifiera et supprimera tout Logiciel Malveillant. En outre, le Client est seul responsable de la saisie, de l'intégrité et de la mise à jour des Données du Client dans les Produits SaaS. Le Client veillera à ce que toute donnée à caractère personnel soit saisie et conservée uniquement dans les champs prévus à cet effet dans les Produits SaaS.
	13.	DISPOSITIONS GENERALES
	13.1.	Cession. Aucune partie ne pourra céder le Contrat ni transférer, de quelque manière que ce soit, un droit qui en découle, sans l'accord écrit préalable de l'autre partie. Toutefois, Uberall pourra librement céder le Contrat sans l'accord préalable du Client dans le cadre d'un changement de contrôle né d'une fusion, acquisition, vente d'actifs, vente d'actions, que ce soit par l'effet de la loi ou de toute autre manière. Toute cession du Contrat, en tout ou en partie, en violation du présent article sera réputée nulle et non avenue.
	13.2.	Sous-traitants. Uberall se réserve le droit de recourir à des tiers, y compris ses Affiliées (les « Sous-traitants ») pour l'exécution de ses obligations et services.
	13.3.	Survie des clauses. Les stipulations des articles 2.4 (<u>Restrictions supplémentaires</u>), 3 (<u>Paiement</u>), 5 (<u>Propriété</u>), 6 (<u>Confidentialité</u>), 9 (<u>Indemnisation</u>), 10 (<u>Limitation de responsabilité</u>), 11.4 (<u>Effet de la résiliation</u>) et 13 (<u>Dispositions générales</u>) des présentes CG resteront en vigueur après la résiliation ou l'expiration du Contrat.

- 13.4. **Notifications.** Toute notification requise au titre du Contrat devra être faite par écrit (un courriel suffisant) et sera réputée avoir été valablement effectuée dès sa réception par la partie destinataire, à l'adresse indiquée dans la Commande ou à toute autre adresse que les parties auront communiquée par écrit.
- 13.5. **Force Majeure.** Aucune des parties ne pourra être tenue responsable envers l'autre d'un retard ou d'un manquement dans l'exécution de ses obligations (autre que le paiement des sommes dues), si ce retard ou ce manquement résulte d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence.
- 13.6. **Modifications ; Hiérarchie.** Sous réserve des dispositions de l'article 2.9 ([Modifications](#)), les parties conviennent que le Contrat ne pourra être modifié que par un écrit signé par un représentant dûment habilité de chaque partie. Cette exigence s'applique également aux modifications apportées au présent article 13.6. En cas de contradiction entre les présentes CG et une Commande établie en vertu de celles-ci, les stipulations de la Commande prévaudront, mais uniquement en ce qui concerne la contradiction concernée.
- 13.7. **Non-sollicitation.** Pendant la durée du présent Contrat et pendant une durée d'un (1) an suivant sa résiliation ou son expiration, le Client s'interdira de recruter, solliciter ou tenter de solliciter les services de tout salarié d'Uberall ayant participé à la fourniture des services dans le cadre du présent Contrat, sauf accord écrit préalable d'Uberall. La présente restriction ne s'applique pas aux recrutements résultant d'une annonce publique. En cas d'inexécution par le Client, ce dernier sera redevable envers Uberall d'une indemnité forfaitaire dont le montant ne pourra être inférieur à une somme égale à douze (12) fois le salaire mensuel net versé par Uberall au salarié concerné à la date de la constatation du manquement. Cette indemnité sera due pour chaque salarié embauché par le Client ou dont les services auront été sollicités par le Client sous quelque forme que ce soit. Elle est acquise à Uberall de plein droit, y compris en cas de résiliation du Contrat pour quelque cause que ce soit.
- 13.8. **Titres.** Les titres des articles figurent à des fins de commodité uniquement. Ils n'ont aucune valeur juridique et ne doivent pas être pris en compte pour l'interprétation du Contrat.
- 13.9. **Absence de renonciation.** Le fait pour une Partie de ne pas exercer un droit ou de tarder à l'exercer ne saurait être interprété comme une renonciation à ce droit ou à tout autre recours.
- 13.10. **Autonomie des stipulations et reformulation.** Chaque stipulation du Contrat est juridiquement indépendante. Si l'une d'elles devait être déclarée nulle ou illicite, elle sera modifiée dans la mesure strictement nécessaire pour en rétablir la validité, sans affecter la validité des autres stipulations du Contrat, qui resteront pleinement en vigueur.
- 13.11. **Indépendance.** Uberall agit en qualité de prestataire indépendant. Aucune stipulation du Contrat ne saurait être interprétée comme créant une relation d'agence, de subordination, de société de personnes ou de coentreprise entre Uberall et le Client.
- 13.12. **Tiers Bénéficiaires.** Sous réserve des stipulations de l'article 2.2 ([Produits SaaS et Logiciel issus de l'App Store d'Apple](#)) et de l'article 2.3 ([Produits SaaS et Logiciel issus de Google Play Store](#)), aucune stipulation du Contrat n'a vocation à conférer à un tiers, de manière expresse ou implicite, un quelconque droit, avantage ou recours, de quelque nature que ce soit, au titre ou du fait du présent Contrat.
- 13.13. **Langue ; Droit applicable ; Attribution de compétence.** La langue du Contrat et, le cas échéant, de toutes les procédures, est le français. En cas de traduction en une ou plusieurs langues, seul le texte français sera réputé faire foi en cas de litige. Le Contrat est régi et interprété conformément au droit français, à l'exclusion des règles de conflit de lois. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (1980) est exclue de l'application du Contrat. Les parties conviennent que les tribunaux compétents du ressort de la Cour d'appel de Paris seront compétents pour tout litige relatif au Contrat. Uberall se réserve toutefois le droit d'agir devant le tribunal du ressort du siège social du Client.
- 13.14. **Signatures électroniques.** Les signatures électroniques apposées dans le cadre du Contrat, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil ont la même valeur juridique que des signatures manuscrites.

- 13.15. **Interprétation.** Les termes tels que « comprenant », « notamment » et « y compris » doivent être compris comme signifiant « y compris, sans que cela soit limitatif ». Les termes « ou » et « et/ou » ne sont pas exclusifs.
- 13.16. **Intégralité du Contrat.** Le Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties quant à

son objet. Toute mention imprimée figurant sur un bon de commande ou tout autre document similaire émis par le Client est réputée nulle et non avenue.